



Parole à Chantal BERGDOLL, vice-Présidente



Les communautés de communes apparaissent de plus en plus comme des acteurs incontournables de toutes les démarches de solidarité, de prévenance et de lutte contre toutes les formes de précarité relationnelle et identitaire, et plus globalement sur les questions de cohésion sociale et du "vivre ensemble".

***Dans le cadre de ses compétences** "affaires sociales", notre communauté s'attache à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Pour permettre aux jeunes de notre territoire de construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle ayant pour objectif final l'emploi, une convention de partenariat a été signée avec la Mission Locale Espace Jeunes du Territoire de Belfort en 2013.*

***Notre engagement** aux côtés de la Mission Locale Espace Jeunes (MLEJ) se poursuit et s'est développé pour répondre à la demande par la mise en œuvre d'une deuxième permanence d'accueil au siège de la communauté. En 2015, 150 jeunes issus des huit communes de notre territoire ont été accueillis et pour 42 d'entre eux il s'agissait d'un premier accueil. Plus de 80 % d'entre eux ont été accompagnés et ont trouvé un emploi (CDI, emploi Avenir, Contrat Unique d'Insertion) ou une formation.*

***Vous avez entre 16 et 25 ans**, n'hésitez pas à pousser la porte de la Communauté de Communes, allée de la Grande Prairie à Giromagny, le mercredi de 8h30 à 12h00 ou le jeudi de 13h30 à 17h30 pour rencontrer Ludivine Barberot, conseillère emploi de la MLEJ (tél. 03.84.27.15.98).*

***L'avancée en âge** des générations dites du "babyboom", dont la première est née au lendemain de la seconde guerre mondiale, entraîne un inéluctable vieillissement de la population. Plus de 3000 personnes âgées du Territoire de*

Belfort sont prises en charge au titre de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) ou de l'Aide Sociale à l'hébergement. Parmi elles 1900 vivent à domicile dont près de 13 % sur notre territoire communautaire. Cette évolution a de multiples impacts notamment sur le cadre de vie et l'habitat.

***Depuis 2014** la communauté de communes s'est engagée aux côtés du Conseil Départemental et de Territoire Habitat dans un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes et/ou en perte d'autonomie. A ce jour ce sont 13 logements qui ont été adaptés pour un montant de participation de 15 400 € sur un montant total de travaux de près de 50 000 € et pour 2016 quatre autres logements sont d'ores et déjà concernés.*

***Une politique sociale** centrée sur la prévention et le "vivre ensemble" exige une coopération renforcée entre les différents acteurs institutionnels et associatifs et se pense avec la participation active des bénéficiaires et de leur famille. La communauté de communes s'est inscrite en 2015 dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui vise l'accès à un emploi durable ou à une formation qualifiante pour les personnes exclues du marché du travail, notamment les jeunes sans qualification, mais aussi les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires des minima sociaux.*

***Le Plan Local** pour l'Insertion et l'Emploi associe les acteurs institutionnels pour développer un dispositif d'accompagnement individualisé et renforcé des publics en difficulté. Cette démarche entend aussi mobiliser davantage les entreprises et les employeurs dans les parcours d'insertion afin d'être à l'écoute des besoins des organisations et des entreprises.*

***Plus récemment**, nous avons participé à la réflexion engagée sur le projet de schéma départemental de services aux familles. Il s'agit de poursuivre un double objectif : développer des services aux familles dans le domaine de la "Petite Enfance" et du soutien à la parentalité et réduire les inégalités territoriales dans l'accès à ces services. Une réflexion qui par ailleurs a été partagée avec les élus de la CCPSV.*

***A l'aube** d'une nouvelle communauté de communes, issue de la fusion entre CCHS et CCPSV, nous ne manquerons pas de poursuivre avec vous cette réflexion pour le déploiement d'une véritable stratégie de développement et d'amélioration des services sur notre nouveau territoire.*

LA HAUTE SAVOIRE

T r a n s p o r t p u b l i c

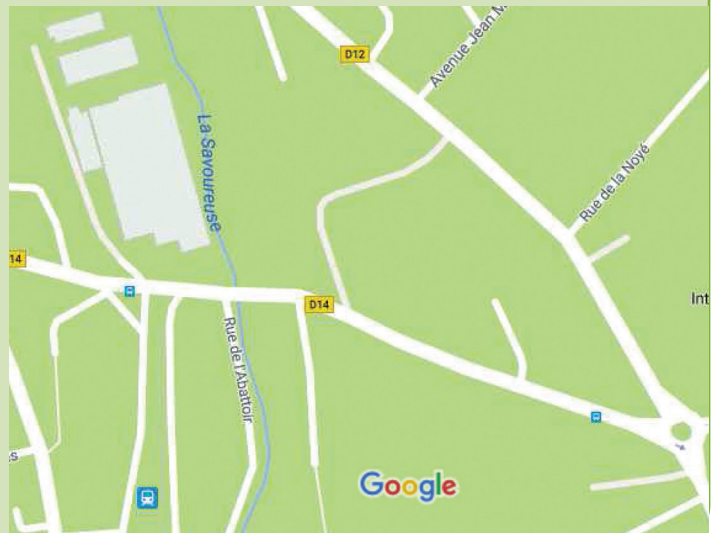
Nonobstant les difficultés bien réelles du SMTC à faire face à toutes ses ambitions dans le contexte actuel de crise ou éventuellement les "révélations" fallacieuses de certains tracts à visée politicienne, il demeure que le réseau de transport Optymo reste l'un des plus performants de France et aussi l'un des moins chers que ce soit pour les usagers (1 € le trajet contre 1,20 € à Montbéliard, 1,40 € à Besançon, 1,50 € à Mulhouse, ...) ou pour les entreprises (Versement Transport à 1,7 % sur le Territoire de Belfort contre 1,8 % à Montbéliard et Besançon et même 1,94 % à Mulhouse). Son niveau d'innovation avec notamment l'offre "triple play" (bus, vélo, auto), le billet par SMS et le paiement à posteriori en font également le réseau reconnu comme le plus innovant. Autant de raisons d'en profiter au maximum et de faire des économies aussi bien dans son budget qu'au niveau de l'environnement.

Une dernière nouveauté : depuis quelques semaines de petits bus bleus sont apparus sur les "Google maps" du Territoire. En cliquant dessus on obtient une description de l'arrêt, le numéro des lignes et les horaires; pratique si l'on est un usager occasionnel et que l'on a oublié toutes ces données !

Au niveau de notre territoire communautaire, en dépit du travail fourni par la commission "transport" au début de l'été, nous ne connaissons hélas pas d'évolution notable du service pour la prochaine rentrée scolaire. Plusieurs aménagements des lignes 30 et 31 (notamment la possibilité d'un branchement sur la ligne 5 à Eloie et d'une connexion avec

les lignes 21/22 à Etueffont et 20 à Giromagny ainsi que des extensions horaires) ont été étudiés en détail et leur faisabilité technique établie mais la question du financement (de l'ordre de 100 à 200 k€ par an selon les options) reste encore en suspens. Un accord devra être trouvé entre la CCHS, la CCPSV et le SMTC à ce sujet et nous en reparlerons donc ultérieurement. Petite consolation pour les habitants de Lachapelle-sous-Chaux : les bus scolaires reprendront l'itinéraire interne au village.

Christian CODDET



C o n s e i l d u 1 4 j u i n

Dix-neuf conseillers étaient présents et quatre étaient représentés pour cette séance du Conseil convoquée par le Président Daniel ROTH.

En premier point, la compétence "urbanisme" étant désormais de nature communautaire, le Conseil prend connaissance d'un projet de révision allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Giromagny qui vise à retirer le classement "espace boisé classé" à une parcelle de 95 ares (AH 427), située près de la ZAC du Mont Jean et de la zone commerciale, afin de permettre l'implantation de nouvelles constructions à vocation commerciale. Le Conseil donne un avis favorable à l'unanimité.

En deuxième point, dans le même domaine, le Conseil valide un projet de lotissement sur le site des Prés Heyd à Giromagny, dans le cadre d'une requalification d'ensemble de cette zone de friche industrielle (parcelles AO 48, 163 et 176 d'une superficie totale de plus de 4 ha).

Un arrêté préfectoral du 14 avril ayant arrêté le projet de recomposition des territoires au niveau départemental, avec notamment une fusion de la CCHS et de la CCPSV dans une nouvelle com-

munauté de communes, le Conseil est appelé à donner son avis sur ce projet. Dans la ligne déjà précisée dans une délibération du 8 décembre 2015, le Conseil à l'unanimité émet un avis défavorable à ce projet de fusion considérant qu'il « fusionne les deux communautés de communes les plus pauvres et donc les plus fragiles du département aux perspectives de développement extrêmement réduites; que le critère "d'accroissement de la solidarité financière" prévue par le législateur n'est pas respecté et qu'il existe d'autres possibilités de recomposition de l'intercommunalité dans le département ».

Remarque : cet avis est de nature consultative et a peu de chance d'avoir une incidence sur le déroulement de la procédure de fusion engagée par le Préfet.

En quatrième point le Conseil approuve à l'unanimité plusieurs modifications budgétaires proposées par le Président : 3 sont de nature purement technique et une consiste à augmenter le poste affecté aux investissements mobiliers et informatiques pour le Centre Socioculturel (+ 250 k€) en réduisant corrélativement la somme affectée initialement aux "constructions en cours".

En dernier point le Conseil débat et vote à l'unanimité une motion concernant la participation du bloc communal au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours suite au projet du président du SDIS et du président de la CAB (Communauté de l'Agglomération Belfortaine) de modifier la clé de répartition actuelle en demandant un effort plus important aux communes rurales (augmentation de 25% de leur contribution).

Dans ses grandes lignes cette motion déclare - inacceptable le fait qu'un tel projet ne soit pas mieux concerté, - sollicite une mise en perspective du financement du Conseil Départemental en regard des autres départements, - rappelle que le budget du SDIS 90 comporte des dépenses alourdies par un recours massif à du personnel professionnel alors que le nord du département est desservi uniquement par un corps de volontaires, - sollicite un débat plus large et l'établissement d'un consensus avant toute modification des critères de répartition des dépenses.

Christian CODDET

Sophie remplace Anne-Sophie

Après 10 années de direction des trois structures d'accueil de la petite enfance de notre communauté de communes La Haute Savoureuse, Anne-Sophie Dupay a été placée, à sa demande, en disponibilité à partir du 1^{er} septembre afin d'accompagner son époux qui a accepté une mutation-promotion à Clermont-Ferrand. Les élus, les agents et les parents saluent ses compétences et son implication et ... regrettent son départ ! Les nombreux enfants accueillis dans nos structures s'en souviendront longtemps.

Pour la remplacer c'est Sophie Labb, infirmière puéricultrice diplômée d'état, précédemment directrice adjointe du multi-accueil des Glacis à Belfort, qui a été recrutée. Elle a pris son poste le 1^{er} juillet.

Nous remercions Anne-Sophie et lui transmettons nos meilleurs vœux de bonheur en famille et de réussite à Clermont-Ferrand. Nous accueillons avec confiance Sophie et lui souhaitons de s'épanouir et d'accomplir avec succès ses nouvelles missions.

Daniel ROTH



Fusion des Communautés

La fusion de notre Communauté de Communes avec la Communauté de Communes du Pays sous-Vosgien (CCPSV) au 1^{er} janvier prochain semble désormais inéluctable et les élus des 2 communautés ont donc commencé à se pencher sur les nombreux dossiers qui devront faire l'objet de travaux et d'entente assez rapidement afin que cette union se passe dans les meilleures conditions possibles et sans trop de surprises pour les administrés.

Au rang des préoccupations immédiates figure la question fiscale avec des décisions à prendre avant le 1^{er} octobre prochain (pour une application en 2017). Il s'agit notamment de définir une méthode d'harmonisation des taux et des règles. La tendance générale actuelle semble s'orienter vers un mé-

canisme compensatoire entre la future communauté et les communes afin de ne pas modifier de façon importante le niveau de contribution fiscale de chaque foyer. Figurent aussi, avec un calendrier toutefois un peu moins tendu, la révision des périmètres d'action de certains syndicats, notamment le syndicat des eaux et le syndicat de collecte des ordures ménagères ainsi que l'organisation de la compétence scolaire avec le fonctionnement des regroupements pédagogiques.

Des commissions de travail ont été établies et entameront leurs travaux dès la rentrée scolaire. Un premier trimestre très studieux est donc en perspective pour vos élus communautaires.

Christian CODDET

Le bel été

Avez-vous vu Charlie ? Il s'est promené durant toute une semaine dans les rues de la cité avec son t-shirt rayé et son chien...

Des indices, il en a semé partout : dans les commerces en passant par le square du paradis des loups !

Il a ainsi fait connaître toutes les opportunités d'accueil des enfants durant l'été au centre de loisirs du Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse.



Tout l'été, encadrés par Dorothée, Amandine, Sophie, Louise, Eline, Mélodie, Stéphanie, Laurence, Léa, Antoine, Maelle, Cindy, Stéphanie, Amélie, Emma et Thomas les enfants accueillis ont découvert le monde, fait du sport et de la magie, appris en s'amusant, préparé des surprises à leurs parents... et se sont aussi reposés : c'était les vacances !!!

Rendez-vous à l'année prochaine.

Isabelle PONCEOT

PRATIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17 Pompiers : 18 SAMU : 15
ErDF : 09 72 67 50 90 GrDF : 08 00 47 33 33
Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16
Médecin de garde : 3966

AGENDA

Vendredi 14 octobre : - Spectacle "Couleur corbeau" par la compagnie Moska à la salle des fêtes de Giromagny. A partir de 5 ans. Entrée gratuite sur inscription à la médiathèque de Giromagny au 03 84 29 03 57.

Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 octobre : - Ateliers de papier découpé animés par l'artiste Mélusine THIRY dans les médiathèques intercommunales. Pour adultes et enfants à partir de 8 ans. Inscription dans les médiathèques.



Giro 2016 8^e édition Sports

Dimanche 4 septembre
Stade E. Travers

Cosec
Halle Culturelle et Sportive
Gymnase de l'IME Perdrizet

De 10h à 11h45
et de 14h à 17h

Animations et démonstrations

Remise des récompenses
aux meilleurs sportifs 2016 à 12h00



Organisé par le
Comité des Sports
de Giromagny

Aïkido
Athlétisme
Boxe française
Croix Rouge
Cirque
Danse Modern/Jazz
Equitation
Escrime
Football
Gymnastique
Handball



Judo
Marche Nordique
Nouveaux sports collectifs
Ski
Tennis
Tennis de Table
Tir à l'arc
Volleyball
VTT

BUFFET - BUVETTE

Rentrée Aquatique

Après la période de fermeture pour la vidange et l'entretien des installations, la piscine d'Etueffont ouvrira à nouveau ses portes le lundi 12 septembre.

Rappelons tout d'abord que la piscine, équipement intercommunal associant 41 communes du Territoire, a un premier rôle pédagogique : elle assure l'apprentissage de la natation pour les élèves des écoles primaires des communes adhérentes (plus de 1500 élèves fréquentent la piscine durant l'année scolaire). Toutes les matinées du lundi au vendredi et tous les après-midi jusqu'à 16h00 (sauf le mercredi) sont donc réservées à cette activité qui est financée directement par les communes (environ 150 €/élève), dans le cadre de leur contribution statutaire.

Le reste du temps, la piscine est ouverte aux activités sportives et de loisir, à titre individuel ou en groupes. Au même titre que les autres activités sociales, culturelles ou sportives, le syndicat de la piscine reçoit des subventions des communes et du Conseil Départemental afin de couvrir une partie des frais de fonctionnement qui sont très importants pour ce type d'équipement. Malheureusement, les contraintes réglementaires en constante évolution augmentant régulièrement les coûts de fonctionnement et les collectivités disposant de moyens limités, le syndicat a dû se résoudre, à partir de la rentrée prochaine, à limiter les horaires d'ouverture afin de ne pas trop peser sur les tarifs d'accès.

Une nouvelle grille horaire, dont vous trouverez les détails sur le site "www.piscine-etueffont.fr", entrera donc en vigueur à partir du 12 septembre. Schématiquement elle propose des activités encadrées sur réservation (aquagym, aquabike, cours de natation, entraînements, ...) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 20h00, le mercredi de 14h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Elle propose aussi des périodes d'accès libre le mardi de 17h00 à 19h00, le mercredi de 14h00 à 19h00 et les jeudi et vendredi de 17h00 à 20h00.

Autres nouveautés à partir de la prochaine rentrée : un terminal bancaire permettra de régler ses activités par carte bleue et les réservations pour l'activité d'aquabike pourront se faire directement en ligne sur le site web de la piscine à l'onglet "réservations".

Christian CODDET

Inauguration du nouvel Office de Tourisme

Le vendredi 1^{er} juillet notre Communauté a inauguré les nouveaux locaux de son office de tourisme, sur le site du complexe du Paradis des Loups, en présence de Claude JOLY, présidente de Belfort Tourisme.

Sous le nom d'Office de Tourisme des Vosges du Sud notre centre d'accueil touristique, affilié à Belfort Tourisme par convention, entend répondre aux attentes des nombreux touristes de passage sur la route du Ballon d'Alsace et ainsi développer l'activité économique. Après les 2 années de fermeture imposées par la construction du complexe du Paradis des Loups, cette réouverture était attendue avec impatience par tous les professionnels du tourisme.

Christian CODDET

